

Preemption mairie de pantin depuis 2006

Par fraoua, le 28/04/2011 à 12:45

Bonjour,

je suis propritére d'un appartement dont l'immeuble est en preomption par la mairie de pantin depuis 2006 a ce jours ont as pas de nouvelles je suis completement bloqué il n'y as aucune personne pour nous renseigner merci

Par mimi493, le 28/04/2011 à 13:57

La préemption c'est quand on a signé le compromis de vente et que la mairie décide d'acheter.